



**GRAND PRIX JEUNES
DU BOURGENAY GOLF CLUB
samedi 26 & dimanche 27 septembre 2026**



REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves Fédérales
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux. Ce Grand Prix Jeunes comptera pour le Mérite National Jeunes FFGolf 2026.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U8 critérium, U10(critérium), U12, U14, U16, licencié(e)s à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Le champ sera limité à 100 joueur(se)s. Les quotas pour les catégories restant ajustables.

Liste officielle : Le Champ des Minimes et des Benjamins sera déterminé en privilégiant, dans l'ordre, à la clôture des inscriptions :

- la place au Mérite Jeunes ;
- puis l'ordre des index ;
- puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Le Champ des U12 sera déterminé en privilégiant, dans l'ordre, à la clôture des inscriptions :

- la place au Mérite Jeunes ;
- puis le rang du fichier de moyenne stroke play 12 mois disponible sur Extranet ;
- puis l'ordre des index ;
- puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition (ou avoir répondu négativement au questionnaire de santé pour la prolongation du certificat 2024 ou 2025) et s'être acquittés du droit de jeu Fédéral annuel (hors critérium).

Les joueurs étrangers devront être en possession de leur certificat médical au départ du 1^{er} tour.

FORME DE JEU

- U8 : 18 trous / Score Maximum 9 coups par trous (9 trous par jour)

- U10 : 18 trous / Score Maximum 9 coups par trous (9 trous par jour)
- U12, U14, U16 : 36 trous / Score Maximum 9 coups par trous (18 trous par jour)
- Repères de départ et longueurs

	FILLES		GARCONS	
U8 CRITERIUM	Orange		Orange	
U10 CRITERIUM	Orange		Rouge	
U12 18 TROUS	Violet		Bleus	
U 14	Rouge		Jaunes	
U16	Bleus		Blancs	

DEPARTS

- Les départs du 1er tour seront établis dans l'ordre croissant strict des index dans chaque catégorie.
- Les départs du 2nd tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour dans chaque catégorie.
- Classement particulier pour chacune des 8 catégories d'âge.

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire 1.5.2 du Vademecum : Jeu lent dans les épreuves amateurs).

INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement sont fixés à 50 € TTC en catégorie U12, U14, U16, 30 € TTC pour la catégorie U8, U10, 9 Trous. L'inscription devra être réalisée en ligne, accompagné de son paiement :

<https://www.monetico-online-pro.com/bourgenay-golf-club/grandprixjeunes2026>

Avant le vendredi 11 septembre 2026, à 18h.

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception des droits d'engagement.

La liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le mercredi 16 septembre 2026. La journée d'entraînement est fixée au vendredi 25 septembre 2026, exclusivement sur réservation et sous réserve de disponibilités.

FORFAIT

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le Club, soit le vendredi 31 août 2026 à 18h. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix Jeunes suivants.

Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix Jeune doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix Jeunes suivants des refus à notifier.

PRIX

Trophée remis au 1er brut de chaque catégorie le dimanche 27 septembre 2026.

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans une catégorie, le départage se fera en play-off « trou par trou » à partir du 1. Dans tous les autres cas, le départage se fera sur les cartes des 18, 9, 6, 3 et derniers trous, puis, si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2ème mode de départage à celui de « trou par trou » dans le cas où les play-offs ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement.

COMITE DE L'ÉPREUVE

- 1 représentant du Bourgenay Golf Club
- 2 représentants de la Commission Sportive
- 1 représentant du corps arbitral
- 1 représentant de la ligue

ÉPREUVE NON-FUMEUR

Cadets, appareils de mesure et chariots électriques non autorisés - voir § 1.2.5 et 1.2.8 du vademecum. Sur les par 4 et les par 5, un marquage au sol à 50m, 100m, 150m, calculé à partir du début du green sera mis en place par le club dès la partie de reconnaissance officielle. Accompagnateurs à distance uniquement.

Informations : 02 51 23 35 45.